

FAUT-IL LEGIFERER SUR L'EUTHANASIE ?

Date de mise en ligne : février 2023

La France se penche sur ce sujet via une consultation citoyenne.
Informer sur la législation en vigueur dans son pays.

- **Thème** : questions de société
- **Niveau** : B2
- **Public** : adultes
- **Durée indicative** : environ 1h en classe + 15 min lors de la seconde séance

PARCOURS PEDAGOGIQUE

Étape 1 – Se préparer au visionnage	2
• Introduire et contextualiser le sujet du jour (activité 1).....	2
• Découvrir le lexique de l'interview.....	2
Étape 2 – Identifier le sujet de l'émission	2
• Comprendre l'information principale de l'interview (activité 2).....	2
Étape 3 – Comprendre la problématique de l'émission	2
• Comprendre les arguments développés au fil de l'interview (activité 3).....	2
• Repérer les éléments qui confortent la prise de position de l'invitée (activité 4).....	3
Étape 4 – Approfondir la problématique de l'émission	3
• Exprimer son opinion, débattre avec modération (activité 5).....	3
• Informer sur la législation en vigueur dans son pays à propos de la fin de vie (activité 6).....	3
Pour aller plus loin	4

OBJECTIFS COMMUNICATIFS / PRAGMATIQUES

- Introduire et mettre en contexte le sujet du jour.
- Comprendre l'information principale de l'interview.
- Comprendre les arguments développés.
- Exprimer son opinion, débattre.
- Informer sur la législation en vigueur dans son pays.

OBJECTIFS LINGUISTIQUES

- Découvrir et comprendre le lexique de l'interview.

- Mutualiser les outils utilisés dans un débat (opposition, concession).

ÉDUCATION AUX MEDIAS

- Repérer les éléments qui confortent la prise de position de l'invitée.

OBJECTIF (INTER)CULTUREL

- Découvrir différentes législations sur la fin de vie.



Déroulement : deux options pour animer la séance.



Parcours en autonomie :

Les activités 1 à 4 sont réalisées en autonomie, en dehors de la classe.
Les activités 5 et 6 sont réalisées en classe.



Parcours en classe : toutes les activités sont réalisées en classe.



PARCOURS EN AUTONOMIE

En amont de la séance :

Distribuer la fiche apprenant et la fiche matériel. Expliquer aux apprenant·e·s qu'ils·elles doivent d'abord saisir le titre de presse suivant sur Google : « Fin de vie : dans quels pays européens peut-on bénéficier d'une aide à mourir ? ». Il s'agit d'un article de TV5MONDE, paru le 13 septembre 2022. Les apprenant·e·s devront réaliser l'activité 1 à partir de cet article, puis visionner la vidéo en ligne sur le lien <https://urlz.fr/kBVF> et faire les activités 2 à 4 en autonomie.

Lors de la séance : l'enseignant·e peut mener la correction des activités 1 à 4 en classe OU distribuer le corrigé. Les apprenant·e·s vérifient alors leurs réponses individuellement en classe ou à la maison.

Réaliser l'activité 5 (interaction orale) et l'activité 6 (production écrite) en classe : les indications concernant leur mise en œuvre figurent ci-après, dans le parcours « tout en classe ».



PARCOURS EN CLASSE

ÉTAPE 1 – SE PRÉPARER AU VISIONNAGE

→ Introduire et contextualiser le sujet du jour (activité 1)

→ Découvrir le lexique de l'interview

Compréhension écrite – petits groupes, groupe classe – 15 min (support : fiche apprenant, fiche matériel)

Former des petits groupes. Distribuer la fiche apprenant. Inviter les apprenant·e·s à lire la consigne et les questions proposées. S'assurer qu'elles sont bien comprises.

Réalisez l'activité 1 : découvrez un sujet d'actualité très sensible en France via le lien [Fin de vie : dans quels pays européens peut-on bénéficier d'une aide à mourir ? \(tv5monde.com\)](https://www.tv5monde.com). Lisez la première partie de cette page (jusqu'à la première vidéo) et répondez aux questions ci-dessous.

Passer parmi les groupes, lever les difficultés lexicales. Inviter également les apprenant·e·s à lire l'encart proposé sur cette même page qui définit les mots clés. Si nécessaire, imprimer et distribuer la fiche matériel ou projeter les définitions au tableau.

Mettre en commun oralement.

Pistes de correction / Corrigés : voir fiche « corrigé »

ÉTAPE 2 – IDENTIFIER LE SUJET DE L'ÉMISSION

→ Comprendre l'information principale de l'interview (activité 2)

Compréhension orale – individuel – 10 min (supports : fiche apprenant, vidéo)

Individuellement. Prendre connaissance de l'activité et faire lire les différentes propositions. S'assurer que le lexique est bien compris. Diffuser l'interview en entier, avec le son et sans les sous-titres.

Faites l'activité 2 : écoutez l'interview de Marie de Hennezel. Quelle est sa position ?

Inviter les apprenant·e·s à comparer leurs réponses. Mettre en commun en groupe-classe.

Pistes de correction / Corrigés : voir fiche « corrigé »

ÉTAPE 3 – COMPRENDRE LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉMISSION

→ Comprendre les arguments développés au fil de l'interview (activité 3)

Compréhension orale – binômes – 15 min (supports : vidéo, fiche apprenant)

Former des binômes. Faire lire la consigne. Préciser qu'il s'agit de noter, puis de lister les arguments de manière succincte. Visionner l'interview dans son intégralité.

Faites l'activité 3 : Marie de Hennezel appuie sa position par une série d'arguments. Écoutez à nouveau l'interview, prenez des notes puis listez ses arguments dans les deux tableaux proposés.

Laisser quelques minutes aux binômes pour comparer leurs réponses. Visionner une nouvelle fois l'interview si nécessaire.

Mettre en commun en groupe-classe. Noter les informations importantes au tableau.

Pistes de correction / Corrigés : voir fiche « corrigé »

→ **Repérer les éléments qui confortent la prise de position de l'invitée (activité 4)**

Éducation aux médias – grands groupes – 20 min (supports : vidéo, fiche apprenant)

Lire la consigne et les différentes propositions.

Réalisez l'activité 4 : une interview, ce sont bien sûr des mots, des voix mais aussi un décor, des postures. Regardez attentivement l'interview, concentrez-vous à la fois sur l'audio et le visuel. Cochez les éléments que vous validez dans le tableau ci-dessous. Qu'apportent-ils à l'interview ?

Former 2 groupes de travail : l'un se concentrera sur l'audio et l'autre sur le visuel. S'assurer que la consigne est bien comprise. Il est possible de répartir les points à observer au sein des groupes afin de faciliter la réalisation de l'activité. Diffuser une dernière fois l'interview. Passer parmi les groupes en qualité de personne ressource. Laisser le temps aux apprenant·e·s de discuter entre eux avant de cocher leur réponse. Mettre en commun en groupe classe. Demander ce que ces différents éléments apportent au contenu de l'interview.

Pistes de correction / Corrigés : voir fiche « corrigé »

ÉTAPE 4 – APPROFONDIR LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉMISSION

→ **Exprimer son opinion, débattre avec modération (activité 5)**

Interaction orale – petits groupes – 15 min (supports : fiche apprenant, fiche matériel)

Former de petits groupes de trois à quatre apprenant·e·s. Lire la consigne.

Réalisez l'activité 5 : que pensez-vous du positionnement de Marie de Hennezel face à l'euthanasie et au suicide assisté ? Échangez, débattre en petits groupes.

Le sujet étant assez sensible, encourager les apprenant·e·s à intervenir avec modération comme lors d'une table ronde. Si nécessaire, mutualiser/rappeler les outils qui permettent de s'opposer de manière directe aux propos de quelqu'un (exprimer l'opposition) ou plus nuancée (formuler des réserves, concéder quelque chose).

Pistes de correction / Corrigés :

Pour exprimer, marquer son opposition, on peut utiliser les expressions suivantes :

- Au contraire, à l'inverse de, à l'opposé de, au lieu de, alors que, contrairement à... etc.
- Ce point de vue est incomplet, je m'oppose fermement à cette opinion, je rejette/récuse ce point de vue, votre position ne prend pas en compte la réalité... etc.

Pour formuler des réserves, s'opposer avec modération :

- Cependant, toutefois, néanmoins, même si, bien que, quoique... etc.
- Je comprends votre point de vue mais je n'y adhère pas/je ne le rejoins pas/nos divergences sont trop nombreuses pour que je le soutienne... etc.
- Personnellement, je partage la position de Marie de Hennezel même si je serais plus nuancé·e dans le discours. Je ne parlerais pas de tuer et je ne me concentrerais pas uniquement sur les personnes âgées fragiles. Je pense qu'il faut prendre également en compte les malades en fin de vie pour qui la souffrance peut être insupportable. Et là, je rejoins l'invitée lorsqu'elle affirme qu'il faut développer les soins palliatifs et former davantage les médecins au traitement de la douleur physique et psychique.
- Je comprends ton point de vue mais je n'y adhère pas. Je pense que chacun·e doit avoir la liberté de choisir le moment de sa propre mort et surtout la manière dont il·elle veut mourir. Et lorsqu'on se penche sur la législation des pays qui ont légalisé l'euthanasie active, on constate qu'il y a de nombreux garde-fous : il faut que la personne soit pleinement consciente de l'acte qu'elle demande non pas à un seul médecin, mais bien à une équipe médicale qui est libre d'accepter ou de refuser de pratiquer l'euthanasie. Il existe en outre des commissions de contrôle, etc.

→ **Informé sur la législation en vigueur dans son pays à propos de la fin de vie (activité 6)**

Production écrite – individuel, petits groupes – 30 min : rédaction à domicile + 15 min à la séance suivante (support : fiche apprenant)

Lire la consigne.

Réalisez l'activité 6 : vous avez découvert qu'une table ronde en ligne, avec pour thème « la fin de vie en question », était organisée prochainement par une association française. Vous envoyez votre contribution afin d'être sélectionné(e) parmi les participants. (200 mots maximum)

Inviter les apprenant·e·s à réfléchir au type de texte qu'il·elle·s devront produire : un texte argumentatif court, clair et convaincant, avec une construction logique (présence d'articulateurs). Encourager également les apprenant·e·s à reprendre les informations et le lexique de l'interview.

Cette activité peut être réalisée à la maison, en guise de devoir.

Lors de la séance suivante, former de petits groupes. Inviter les apprenant·e·s à lire les différentes productions. Encourager les échanges sur ces productions, demander quel est le texte le plus susceptible de déterminer la participation de son auteur·e à la table ronde. Passer parmi les groupes et prendre note des erreurs en vue d'un retour linguistique.

Pistes de correction / Corrigés :

Bonjour. Je m'appelle Ana Maria Miguel, je suis journaliste auprès de la télévision colombienne où je couvre toutes les questions relatives à la santé. C'est pourquoi je m'intéresse actuellement à la réflexion et aux débats sur la fin de vie en France.

J'aimerais beaucoup prendre part à votre table ronde en ligne afin d'illustrer le processus qui a amené la Colombie à autoriser la pratique de l'euthanasie en 1997, à supprimer en 2021 le critère de fin de vie, et en mai 2022, à autoriser le suicide assisté suite à un vote de la Cour constitutionnelle qui a abrogé un article du Code pénal. Le malade pourra désormais s'administrer un médicament létal, sous la supervision d'un médecin qui ne risque plus aucune peine. La Cour a conclu que « les avancées de la science doivent être utilisées de manière altruiste et solidaire envers ceux qui sont dans un état de santé extrême et qui désirent une mort digne ».

Tout en respectant la liberté de conscience des soignants, je voudrais, si vous m'autorisez à participer à votre table ronde, insister sur cette idée de science altruiste et solidaire. (190 mots)

POUR ALLER PLUS LOIN

Si ce sujet intéresse les apprenant·e·s, on peut leur suggérer le visionnage de l'une ou l'autre vidéo ci-dessous qui présentent différents points de vue sur ce sujet.

[Euthanasie, suicide assisté : faut-il changer la loi sur la fin de vie ? - 28 Minutes - ARTE - YouTube](#)

[Euthanasie : où en est-on ailleurs dans le monde ? | Cartes sur table 🗺️ - YouTube](#)

[Euthanasie, la pente glissante - YouTube](#)